



VILLE DE SHANNON  
AVIS PUBLIC  
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT  
Numéro 800-23

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance extraordinaire tenue le **21 février 2023**, a adopté le premier projet de règlement suivant :

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS 606-18 DE MANIÈRE À RETIRER LA MENTION DE LA ZONE V-88**

Ce règlement modifie les éléments suivants :

- L'article 4.1 « Zones admissibles et usages conditionnels autorisés » est modifié de manière à retirer la zone V-88 des zones où une demande d'usage conditionnel pour un camp de vacances est admissible.
- L'article 4.2.4 « Camp de vacances » est modifié de manière à retirer la zone V-88 des zones où une demande d'usage conditionnel pour un camp de vacances est admissible.

**CONSULTATION PUBLIQUE**

La Ville tiendra une consultation publique sur les dispositions de ce projet de règlement. Cette consultation aura lieu **le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023 à 19 h, à l'Hôtel de Ville** située au 50, rue Saint-Patrick à Shannon. Au cours de cette consultation, les responsables expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à [www.shannon.ca](http://www.shannon.ca) ainsi qu'à l'Hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Patrick, Shannon, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 22<sup>E</sup> JOUR DE FÉVRIER 2023**

*Mélanie Poirier*

La greffière,  
Mélanie Poirier